

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, mercredi 16 septembre 2026

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 16 septembre 2026, à 20 h, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean Lapointe, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mmes Laureanne Dion et Myriam Thériault ainsi que MM. Jean-Pierre Turcotte et Martin Vézina.

M. Yves Coulombe, maire, est absent et est remplacé par M. Olivier Parent.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à la séance.

M. Jean Lapointe, préfet, souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jean Lapointe procède à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 5 août 2026
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 5 août 2026
5. Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie – Autorisation de signature
6. Fonds Région et Ruralité (FRR) volet 4 - Sous-volet Renforcement de la gouvernance - Étude pour un regroupement des services incendie de l'Île d'Orléans
7. Élaboration d'un plan de protection et de gestion des ressources en eau de l'Île d'Orléans – Convention de recherche entre L'Université Laval, la Communauté métropolitaine de Québec et la MRC - Autorisation de signature
8. Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Tarifs douaniers américains – Contrat de prêt entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la MRC
9. Réseau Accès PME – Rapport annuel 2025-2026
10. Réseau Accès PME – Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) 2026-2028 - Adoption
11. Calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2026 – Modification de la date du mois de décembre
12. Adoption des dépenses du mois d'août 2026
13. Correspondance
14. Varia
15. Période de questions
16. Levée de la réunion

Résolution 2026-09-124

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu** à l'**unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite :

- Du report du point 7. Élaboration d'un plan de protection et de gestion des ressources en eau de l'Île d'Orléans –



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Convention de recherche entre L'Université Laval, la Communauté métropolitaine de Québec et la MRC - Autorisation de signature ;

- De l'ajout du point 14.1 Défense de l'intégrité de la gestion de l'offre dans le contexte de la révision de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) ;
le point 14. Varia demeurant ouvert par ailleurs.

3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 5 août 2026

Résolution 2026-09-125

Sur **proposition** de Mme Myriam Thériault, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 5 août 2026, tel que déposé.

4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 5 août 2026

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal de la séance tenue le 5 août 2026.

5. Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie - Autorisation de signature

Résolution 2026-09-126

Considérant qu'un des objectifs du Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de L'Île-d'Orléans est d'optimiser l'utilisation des ressources consacrées à la sécurité incendie en misant sur la formation des pompiers, l'entraide entre les casernes et la communication ;

Considérant que les six municipalités de la MRC désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal pour adhérer à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre les incendies pour les années 2026 et 2027 avec les autres municipalités de l'Île ainsi que la MRC de L'Île-d'Orléans ;

Considérant que les six municipalités de l'Île désirent déployer le plan de mise en œuvre résultant du schéma de couverture de risques incendie de la MRC de L'Île-d'Orléans, approuvé par la ministre de la Sécurité publique le 19 décembre 2019 ;

Considérant que les six municipalités de l'Île désirent également mettre en place le plan de déploiement des ressources en sécurité incendie résultant du schéma de couverture de risques incendie de la MRC de L'Île-d'Orléans, approuvé par la ministre de la Sécurité publique le 19 décembre 2019 ;

Considérant que les six municipalités de l'Île ont signifié à la MRC, par voie de résolution, leur volonté d'adhérer à l'Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie pour les années 2026 et 2027 avec la MRC de L'Île-d'Orléans ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Considérant que la signature de cette entente annule toute entente antérieure au sujet du partage des frais des services de sécurité incendie ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Martin Vézina et **résolu à l'unanimité** que :

- La MRC de L'Île-d'Orléans adhère à l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie pour les années 2026 et 2027 ;
- M. Jean Lapointe, préfet et Mme Chantale Cormier, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisés à signer pour et au nom de la MRC de L'Île-d'Orléans tous les documents requis à la mise en œuvre de ladite entente.

6. Fonds Région et Ruralité (FRR) volet 4 - Sous-volet Renforcement de la gouvernance - Étude pour un regroupement des services incendie de l'Île d'Orléans

Résolution 2026-09-127

Considérant que la MRC de L'Île-d'Orléans a adopté la résolution 2026-07-91 visant le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité (FRR), volet 4, pour la réalisation d'une étude portant sur un projet de regroupement des services incendie de l'Île-d'Orléans ;

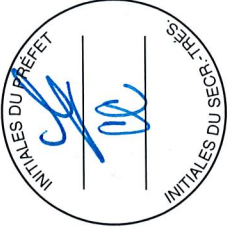
Considérant que le FRR, volet 4, permet de soutenir les démarches de réflexion visant à identifier les modèles de gouvernance les plus optimaux pour une livraison de services de qualité, incluant, au besoin, de nouveaux modèles ;

Considérant qu'une telle étude permettra d'évaluer les possibilités d'optimisation des ressources, de partage des coûts et d'amélioration de l'efficacité des services incendie au bénéfice de l'ensemble de la population de l'Île d'Orléans ;

Considérant que les six municipalités de l'Île ont signifié à la MRC, par voie de résolution, leur volonté de participer aux réflexions visant l'amélioration continue des services en sécurité incendie offerts à la population ;

Considérant que la MRC de L'Île-d'Orléans reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale ;

Considérant que les municipalités de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, le village de Sainte-Pétronille et la MRC de L'Île-d'Orléans désirent présenter un projet d'étude pour un regroupement des services incendie de l'Île d'Orléans dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

En **conséquence**, il est **proposé** par Mme Lauréanne Dion et **résolu à l'unanimité** que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Chantale Cormier à aller en appel d'offres sur invitation pour l'élaboration d'une étude pour un regroupement des services incendie de l'Île d'Orléans ;
- Le conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans s'engage à participer au projet d'étude pour un regroupement des services incendie de l'Île d'Orléans ;
- Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme ;
- Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale ;
- Le préfet, M. Jean Lapointe et la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Chantale Cormier, soient autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

7. **Élaboration d'un plan de protection et de gestion des ressources en eau de l'Île d'Orléans – Convention de recherche entre L'Université Laval, la Communauté métropolitaine de Québec et la MRC - Autorisation de signature**

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

8. **Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Tarifs douaniers américains – Contrat de prêt entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la MRC**

Résolution 2026-09-128

Attendu que les États-Unis imposent depuis le 22 août 2026 des tarifs douaniers sur plusieurs produits québécois ;

Attendu que face à cette situation, le gouvernement du Québec a mis en place des mesures permettant de soutenir temporairement les besoins de liquidités des PME afin qu'elles puissent ajuster leur modèle d'affaires ou leur chaîne d'approvisionnement ;

Attendu que le Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Tarifs douaniers américains a été autorisé par le Conseil du trésor et est en vigueur depuis le 22 août 2026 ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Attendu qu'il y a lieu de déterminer les conditions et modalités de l'octroi d'un prêt par le Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie à la MRC aux fins de la mise en oeuvre du Programme ;

En **conséquence**, il est **proposé** par Mme Myriam Thériault et **résolu à l'unanimité** que la MRC de L'Île-d'Orléans autorise le préfet, M. Jean Lapointe à signer le contrat de prêt entre le Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la MRC dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Tarifs douaniers américains.

9. Réseau Accès PME – Rapport annuel 2025-2026

Résolution 2026-09-129

Considérant la signature de la convention entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la MRC de L'Île-d'Orléans le 18 septembre 2025 dans le cadre du Réseau accès PME pour le renforcement de l'accompagnement des entreprises ;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter le rapport annuel du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) pour l'année 2025-2026 ;

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** :

- D'adopter le rapport annuel du Plan d'intervention et d'affectation des ressources pour l'année 2025-2026, tel que déposé ;
- De le transmettre au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ;
- De le publier sur le site Web de la MRC.

10. Réseau Accès PME – Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) 2026-2028 – Adoption

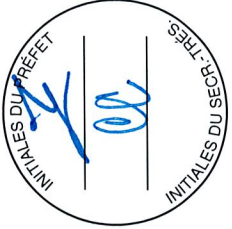
Résolution 2026-09-130

Considérant la signature de la convention entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la MRC de L'Île-d'Orléans le 18 septembre 2025 dans le cadre du Réseau accès PME pour le renforcement de l'accompagnement des entreprises ;

Considérant la signature de l'avenant 1 à la convention de subvention entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la MRC de L'Île-d'Orléans le 7 mai 2026 dans le cadre du Réseau accès PME pour le renforcement de l'accompagnement des entreprises ;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter le Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) pour la période du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2028 ;

Sur **proposition** de Mme Lauréanne Dion, il est **résolu à l'unanimité** :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

- D'adopter le Plan d'intervention et d'affectation des ressources pour la période du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2028, tel que déposé ;
- De le transmettre au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ;
- De le publier sur le site Web de la MRC.

11. Calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2026 – Modification de la date du mois de décembre

Résolution 2026-09-131

Considérant l'adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2026 via la résolution 2025-11-184 ;

Considérant qu'il y aurait lieu de modifier la date de la séance ordinaire du mois de décembre, prévue le mercredi 9 décembre ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Olivier Parent et **résolu à l'unanimité** de changer la date de la séance ordinaire du mois de décembre pour le mercredi 16 décembre 2026 à 20h.

12. Adoption des dépenses du mois d'août 2026

Résolution 2026-09-132

Il est **proposé** par M. Jean-Pierre Turcotte et **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois d'août 2026, lesquelles s'élèvent à 336 956,19 \$.

13. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

14. Varia

14.1 Défense de l'intégrité de la gestion de l'offre dans le contexte de la révision de l'Accord Canada–États-Unis– Mexique (ACEUM)

Résolution 2026-09-133

Considérant que le secteur laitier constitue un pilier économique et social essentiel pour l'occupation du territoire, le maintien du tissu social régional et la sécurité alimentaire de la population canadienne ;

Considérant que les plus récents accord internationaux ratifiés par le Canada ont déjà entraîné la cession de parts importantes du marché canadien, imposé de nouvelles obligations aux producteurs et fragilisé la stabilité de la gestion de l'offre, pilier fondamental de la production laitière canadienne ;

Considérant que toute concession supplémentaire dans le cadre de la révision de l'Accord Canada–États-Unis–

Mexique (ACEUM) pourrait avoir des impacts économiques et sociaux significatifs sur les producteurs laitiers et les communautés locales ;

En conséquence, il est **proposé** par Mme Myriam Thériault et **résolu à l'unanimité** que la MRC de L'Île-d'Orléans :

- Exprime son soutien ferme à la préservation intégrale de la gestion de l'offre au Canada, et ce, dans toutes les discussions entourant l'ACEUM ou tout futur accord commercial ;
- Demande au gouvernement du Canada de ne faire aucune concession qui pourrait compromettre la stabilité du secteur laitier, l'emploi local et la sécurité alimentaire ;
- Encourage le gouvernement du Canada à consulter les producteurs laitiers dans toutes les décisions ayant un impact sur le secteur, afin de garantir que leurs intérêts sont dûment pris en compte ;
- Transmette une copie de la présente résolution :
 - Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada ;
 - Au ministre responsable du Commerce Canada-États-Unis, des Affaires intergouvernementales et de l'Unité de l'économie canadienne ;
 - À la présidente du caucus rural ;
 - Au député fédéral de la circonscription de Montmorency—Charlevoix.

15. Période de questions

Aucune question n'a été posée.

16. Levée de la réunion

Résolution 2026-09-134

Sur proposition de M. Olivier Parent, il est **résolu à l'unanimité** de lever la réunion à 20 h 10.

Prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC : mercredi 7 octobre 2026 à 20 h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Chantale Cormier
Directrice générale-Greffière-Trésorière

Jean Lapointe
Préfet

notation
no de résolution de p. n

Conseil de la MRC – Procès-verbal du mercredi 16 septembre 2026
Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans



de Comté de l'Île d'Orléans

de Comté de l'Île d'Orléans

Conseil de la MRC – Procès-verbal du mercredi

7

Mexique (ACEUM) pourrait avoir des impacts économiques et sociaux significatifs sur les producteurs laitiers et les communautés locales ;

Préfet

Directrice générale-Greffière-trésorière

En conséquence, il est proposé de nommer Myriam Thériault et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Île-d'Orléans :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Exprime son soutien ferme à la préservation intégrale de la gestion de l'offre au Canada et ce, dans toutes les discussions entourant l'ACEUM ou tout futur accord commercial ; | <p>Prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC : mercredi 7 octobre 2026 à 20 h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.</p> |
| <p>Prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC : mercredi 7 octobre 2026 à 20 h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.</p> | <p>Prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC : mercredi 7 octobre 2026 à 20 h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.</p> |

octobre 2026 à 20 h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-

Sur proposition de M. Olivier Parent, il est résolu à l'unanimité de

- Encourager les producteurs locaux à consulter les producteurs locaux dans toutes les décisions ayant un impact sur le territoire ; garantir que leurs intérêts sont dûment pris en compte ;

présente résolution :

- [illegible]

- Au ~~suisse~~^{français} de parler l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada !

- Au ministre responsable du Commerce Canada-

Le 11 mars 2014, des Affaires intergouvernementales et de la Santé, a été nommé le directeur de l'économie canadienne ;

[illegible]

le département des Affaires intergouvernementales et la Sécurité—Charlevoix.

- l'Agroalimentaire du Canada ;
- Au ministre responsable du Commerce Canada-

- Au sein du **5^e Période de sessions** et de

La présente résolution :

intérêts sont dûment pris en compte ;

Un impact positif, afin de garantir que leurs

- **Encourage le gouvernement du Canada à consulter les producteurs laitiers dans toutes les décisions ayant trait au développement du secteur laitier.**

Sur proposition de M. Olivier Parent, il est résolu à l'unanimité de

never la réunion d'equilibre

aucune concession qui pourrait compromettre la stabilité du secteur laitier, l'emploi local et la sécurité

Prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC : mercredi 7

octobre 2026 à 20 h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans. : l'accord commercial

les discussions entourant l'AC

- Exprime son soutien ferme à la préservation intégrale de la gestion de l'offre au Canada, et ce, dans toutes

En conséquence, il est **proposé** de proposer à l'Assemblée Myriam Theriault et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Île-d'Orléans :

Directrice générale-Greffière-trésorière **Préfet**

laïtiens et les communautés locales ;

économiques et sociaux significatifs sur les producteurs

Mexique (ACEUM) pourrait avoir des impacts

de Comité de l'île d'Oilealis

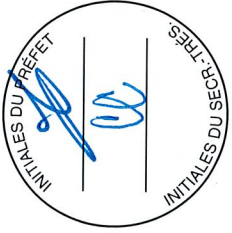
Proces-verbal de la Mûnicipaîte Regionale de Comté de l'Île d'Orléans

Decreto Municipal nº 1.234

Conselho de Id. MKC - Processo Verbal do II Encontro

676E ON. 2

as tenir compte, se rapporte à la



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Mexique (ACEUM) pourrait avoir des impacts économiques et sociaux significatifs sur les producteurs laitiers et les communautés locales ;

En **conséquence**, il est **proposé** par Mme Myriam Thériault et **résolu à l'unanimité** que la MRC de L'Île-d'Orléans :

- Exprime son soutien ferme à la préservation intégrale de la gestion de l'offre au Canada, et ce, dans toutes les discussions entourant l'ACEUM ou tout futur accord commercial ;
- Demande au gouvernement du Canada de ne faire aucune concession qui pourrait compromettre la stabilité du secteur laitier, l'emploi local et la sécurité alimentaire ;
- Encourage le gouvernement du Canada à consulter les producteurs laitiers dans toutes les décisions ayant un impact sur le secteur, afin de garantir que leurs intérêts sont dûment pris en compte ;
- Transmette une copie de la présente résolution :
 - Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada ;
 - Au ministre responsable du Commerce Canada-États-Unis, des Affaires intergouvernementales et de l'Unité de l'économie canadienne ;
 - À la présidente du caucus rural ;
 - Au député fédéral de la circonscription de Montmorency—Charlevoix.

15. Période de questions

Aucune question n'a été posée.

16. Levée de la réunion

Résolution 2026-09-134

Sur **proposition** de M. Olivier Parent, il est **résolu à l'unanimité** de lever la réunion à 20 h 10.

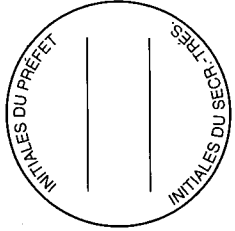
Prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC : mercredi 7 octobre 2026 à 20 h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.


Chantale Cormier

Directrice générale-Greffière-Trésorière


Jean Lapointe

Préfet



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité Régionale
de Comté de l'Île d'Orléans**